

Depuis l'été 2017, les intimidations à l'encontre les juges se multiplient en Pologne. La « loi muselière » qui permet au pouvoir de révoquer des juges critiques envers les réformes de la justice, promulguée mardi par Andrzej Duda, en est l'aboutissement. Rencontre avec des magistrats qui luttent pour l'indépendance de la justice, plus que jamais sur la sellette.

C'est dans le sud de la Pologne que siège le président de l'association des juges polonais. Krystian Markiewicz dirige « Iustitia ». Dans son bureau de la faculté de Katowice où il donne des . . .

Lisez la suite gratuitement.

Inscrivez-vous et suivez l'actualité d'Europe centrale avec un média indépendant.

[S'inscrire](#)

[Se connecter](#)

[Découvrez notre équipe](#)

[Qui sommes-nous ?](#)